

Lyon, le 18 février 2020

## Communiqué de presse #Santé #AccesAuxSoins #municipales2020

**L'AMRF vous adresse copie du Communiqué de presse du président des maires ruraux de la Sarthe, à l'initiative d'une action de groupe pour alerter sur les difficultés d'accès aux soins. 10 premières mairies ont pris un arrêté municipal.**

L'AMRF agit concrètement pour faire évoluer le cadre d'actions dans le but d'améliorer l'offre de soins et réduire le renoncement aux soins des habitants du monde rural.

Vous trouverez en pièce jointe un communiqué de l'association des Maires Ruraux de la Sarthe et le modèle d'arrêté utilisé par les élus ruraux en ce sens.

Vous pouvez contacter également directement Dominique Dhumeaux, président des maires ruraux de la Sarthe au 06 09 65 53 56 - dominique.dhumeaux@neuf.fr

À ce jour, 9 maires sarthois ont signé cet arrêté qui vise à lancer une action symbolique pour dénoncer la situation catastrophique de l'accès aux soins dans leur département :

- Soullitré : 02 43 89 83 36
- Melleray : 02 43 93 64 10
- Fercé-sur-Sarthe : 02 43 77 32 87
- Marigné-Laillé : 02 43 42 12 12
- Champrond : 02 43 71 49 46
- Greez-sur-Roc : 02 43 93 28 12
- Crosnières : 02 43 45 83 49
- Conflans-sur-Anille : 02 43 35 07 01
- Mézeray : 02 43 45 15 51

Vous en souhaitant bonne réception,  
Cordialement  
Cédric SZABO  
Directeur  
06 85 76 94 90

#MaCommuneEstUtile

### CONTACT PRESSE :

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France  
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // [cedric.szabo@amrf.fr](mailto:cedric.szabo@amrf.fr) // [amrf@amrf.fr](mailto:amrf@amrf.fr)  
[@maires\\_ruraux](https://twitter.com/maires_ruraux) [@defibrilators](https://twitter.com/defibrilators) (président)